

# ASSEMBLÉE NATIONALE

**JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SESSION ORDINAIRE DE 2005-2006**

**Articles, amendements et annexes**

**Séances du mardi 27 juin 2006**



**JOURNAUX  
OFFICIELS**



# 254<sup>e</sup> séance

## Articles, amendements et annexes

### ADHÉSION DE LA BULGARIE ET DE LA ROUMANIE À L'UNION EUROPÉENNE

Projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne (n<sup>os</sup> 3110, 3171).

#### Article unique

Est autorisée la ratification du traité entre le Royaume de Belgique, la République tchèque, le Royaume de Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la République d'Estonie, la République hellénique, le Royaume d'Espagne, la République française, l'Irlande, la République italienne, la République de Chypre, la République de Lettonie, la République de Lituanie, le Grand-Duché de Luxembourg, la République de Hongrie, la République de Malte, le Royaume des Pays-Bas, la République d'Autriche, la République de Pologne, la République portugaise, la République de Slovaquie, la République slovaque, la République de Finlande, le Royaume de Suède, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (États membres de l'Union européenne) et la République de Bulgarie et de la Roumanie, relatif à l'adhésion de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne, signé à Luxembourg le 25 avril 2005 et dont le texte est annexé à la présente loi.

### RENDEMENTS DES VINS AOC POUR LA CAMPAGNE 2006-2007

Proposition de loi relative à la fixation des rendements des vins à appellation d'origine contrôlée pour la campagne 2006-2007 (n<sup>os</sup> 3172, 3181).

#### Article unique

À titre exceptionnel et par dérogation à l'article L. 641-3 du code rural, les ministres chargés de l'agriculture, de l'économie et de la consommation peuvent fixer pour la campagne 2006-2007 les rendements autorisés pour les vins à appellation d'origine contrôlée, y compris en dessous du rendement de base fixé dans le décret de l'appellation considérée.

**Amendement n° 1 rectifié** présenté par MM. Hugues Martin, Régère, Garraud, Dubourg, Pousset, Mme Franco, M. Roumegoux et Mme Pons.

Dans cet article, après le mot : « peuvent », insérer les mots : « , après consultation de l'Institut national des appellations d'origine, ».

**Amendement n° 2** présenté par MM. Feneuil, Bobe, Carré, de Courson, Mach, Philippe-Armand Martin, Remiller, Richard, Taugourdeau, Gérard Voisin, Michel Voisin et M. Piron.

Dans cet article, après le mot : « peuvent », insérer les mots : « , après avis de l'Institut national des appellations d'origine, ».

**Sous-amendement n° 3** présenté par M. Herth.

Dans l'amendement n° 1 rectifié, après le mot : « consultation » insérer les mots : « pour avis ».

---

## *Annexes*

### DÉMISSION D'UN DÉPUTÉ

Dans sa première séance du mardi 27 juin 2006, l'Assemblée a pris acte de la démission de M. André Thien Ah Koon, député de la troisième circonscription de La Réunion.

### DÉPÔT DE RAPPORTS EN APPLICATION DE LOIS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 26 juin 2006, de M. le Premier ministre, en application de l'article 27 de la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, le rapport relatif à la création de zones franches urbaines.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 juin 2006, de M. le président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations, en application de l'article L. 518-10 du code monétaire et financier, le rapport 2005 sur les opérations de cet établissement.

### DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2006, de MM. Michel Dasseux et Hugues Martin un rapport d'information, n° 3192, déposé, en application de l'article 145 du règlement, par la commission de la défense nationale et des forces armées sur la reconversion des militaires.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2006, de MM. Jean-Pierre Door, Jacques Domergue, Mmes Cécile Gallez et Marie-Françoise Clergeau un rapport d'information, n° 3193, déposé, en application de l'article 86, alinéa 8, du règlement, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la mise en application de la loi n° 2005-1579 du 19 décembre 2005 de financement de la sécurité sociale pour 2006.

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ADOPTÉS PAR LE SÉNAT**

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation du protocole du 27 novembre 2003 établi sur la base de l'article 43, paragraphe 1, de la convention portant création d'un Office européen de police (convention Europol) modifiant ladite convention.

Ce projet de loi, n° 3191, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation du protocole n° 2 à la convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif à la coopération inter-territoriale.

Ce projet de loi, n° 3194, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, pour lutter contre la fraude et toute autre activité illégale portant atteinte à leurs intérêts financiers.

Ce projet de loi, n° 3195, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 juin 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement du Royaume de Norvège et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la propriété d'un système de sauvetage sous-marin.

Ce projet de loi, n° 3196, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

**DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI ADOPTÉES PAR LE SÉNAT**

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 juin 2006, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à prolonger le congé pour événement familial en cas de décès d'un conjoint ou d'un enfant.

Cette proposition de loi, n° 3189, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 23 juin 2006, transmise par M. le président du Sénat, une proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant diverses dispositions relatives aux arbitres.

Cette proposition de loi, n° 3190, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

**MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DES GROUPES**

(*Journal officiel*, Lois et décrets, du 27 juin 2006)

GRUPE DE L'UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

(353 membres au lieu de 354)

Supprimer le nom d'Édouard Landrain.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(12 au lieu de 11)

Ajouter le nom de M. Robert Diat.

(*Journal officiel*, Lois et décrets, du 28 juin 2006)

GRUPE DE L'UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

*Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement*

(9 au lieu de 10)

Supprimer le nom de M. André Thien Ah Koon.

**ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS**

(Réunion du mardi 27 juin 2006)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi 27 juin 2006 au vendredi 30 juin 2006 inclus a été ainsi fixé :

**Mardi 27 juin 2006 :**

Le matin, à 9 h 30 :

Questions orales sans débat.

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Discussion du projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne (n°s 3110-3171) ;

Discussion de la proposition de loi de M. Antoine Herth relative à la fixation des rendements des vins à appellation d'origine contrôlée pour la campagne 2006-2007 (n°s 3172-3181).

**Mercredi 28 juin 2006 :**

Le matin, à 10 heures :

Discussion de la proposition de résolution de M. Philippe Vuilque et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête relative à l'influence des mouvements à caractère sectaire et aux conséquences de leurs pratiques sur la santé physique et mentale des mineurs (n°s 3107-3179).

L'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement ;

Discussion du projet de loi de modernisation de la fonction publique (n°s 3134-3173).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de modernisation de la fonction publique (n°s 3134-3173).

**Jeudi 29 juin 2006 :**

Le matin, à 9 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de modernisation de la fonction publique (n°s 3134-3173).

L'après-midi, à 15 heures :

Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre concernant les transports routiers internationaux de marchandises (ensemble une annexe) (n°s 2562-3023) ;

Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention relative au renforcement de la Commission inter-américaine du thon tropical établie par la convention de 1949 entre les États-Unis d'Amérique et la République du Costa Rica (ensemble quatre annexes) (n°s 2559-3022) ;

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et les États-Unis d'Amérique tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les successions et sur les donations (n<sup>os</sup> 2755-3129) ;

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (n<sup>os</sup> 2756-3129) ;

Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la Charte européenne de l'autonomie locale, adoptée à Strasbourg le 15 octobre 1985 (n<sup>os</sup> 2802-3130) ;

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Bulgarie relatif à la mise à disposition d'un immeuble à des fins de coopération culturelle (n<sup>os</sup> 2827-3164) ;

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord-cadre entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne sur la coopération sanitaire transfrontalière (n<sup>o</sup> 3120) ;

(Ces textes faisant l'objet d'une procédure d'examen simplifiée en application de l'article 107.)

Suite de la discussion du projet de loi de modernisation de la fonction publique (n<sup>os</sup> 3134-3173).

Le soir, à 21 h 30 :

Suite de la discussion du projet de loi de modernisation de la fonction publique (n<sup>os</sup> 3134-3173).

### Vendredi 30 juin 2006 :

Le matin, à 9 h 30 :

Discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi relatif au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (n<sup>o</sup> 3185).

L'après-midi, à 15 heures :

Discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi relatif à l'immigration et à l'intégration (n<sup>o</sup> 3177) ;

Discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi portant engagement national pour le logement (n<sup>o</sup> 3178).

### TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

#### *Transmissions*

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Communication du 23 juin 2006

E 3177. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n<sup>o</sup> 1321/2004 sur les structures de gestion des programmes européens de radionavigation par satellite (COM [2006] 0261 final).

Communication du 26 juin 2006

E 3176. – Proposition de décision du Conseil modifiant la décision 90/424/CEE du Conseil relative à certaines dépenses dans le domaine vétérinaire (COM [2006] 273 final).





